

LOUETTE .

ne société de location d'avions
odèle d'avion donné et pour un

arif A : 3000 F l'heure de vol.

arif B : Un versement de 10 00
0l.

arif C : Un forfait de 41 500 F
fectuées durant la journée.

Troisième :

partie I :

on considère le solide représenté

